



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chiffres 2022 de l'Observatoire de la violence domestique

Légère baisse des situations de violence domestique dans le canton de Vaud

Le Canton de Vaud a institué en 2020 son Observatoire de la violence domestique. Il publie aujourd'hui le troisième rapport cantonal qui présente les situations recensées en 2022. Bien que le nombre d'affaires de police liées à la violence domestique ainsi que le nombre d'infractions constatées soient en légère diminution, les services d'aide aux victimes et aux personnes auteurs continuent d'être fortement sollicités.

La violence domestique reste un problème majeur en matière de sécurité des personnes. En effet, les infractions exercées dans un contexte de relation de couple ou de parenté représentent la moitié des infractions de violence constatées ces 8 dernières années dans le Canton. En 2022 cette proportion représente 48%. Les femmes restent encore surreprésentées parmi les personnes lésées à hauteur de 70%.

Le nombre d'affaires de police liées à la violence domestique est en légère diminution. Il est en effet passé de 1617 à 1498. Le nombre d'infractions constatées lors de ces interventions de police est lui aussi en diminution de 3767 à 3422. Toutefois, il est encore prématuré pour parler de changement de tendance. En effet, des fluctuations ont été observées par le passé.

Des consultations en hausse et une attention portée aux enfants

Les consultations pour violence domestique au Centre d'aide aux victimes (LAVI) ne cessent de progresser depuis 2016 et s'élèvent à 1'207 pour 2022. Le haut taux d'occupation du Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP) confirme l'importance de l'hébergement des victimes. En 2022, 204 femmes ont pu trouver refuge et assistance sur les deux sites gérés par le CMP.

Quant au Centre Prévention de l'Alé (CPAlé), il observe une augmentation de la proportion des personnes auteurs expulsées du domicile qui se rendent à un premier entretien. Ces séances ont pour but d'amorcer un travail de réflexion et de renoncer

au recours à la violence dans le couple. En 2022, 77% des situations avec une ordonnance d'expulsion ont été reçues au CPAle.

Enfin, le canton porte aux enfants exposés à la violence dans le couple parental une attention particulière. Malheureusement, les chiffres restent importants avec 611 signalements à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) en 2022. Il convient de rappeler que plus de 70% des victimes, femmes ou hommes, qui se rendent à l'Unité de médecine des violences (UMV) sont parents d'un ou de plusieurs enfants.

Conscient de l'importance de la problématique de la violence domestique, le Conseil d'Etat est déterminé à renforcer l'action publique. Il a notamment adopté en 2022 des mesures visant au renforcement du soutien pour les femmes migrantes victimes de violence domestique dans le domaine de l'hébergement, du conseil et de la prise en charge.

Le personnel de pharmacie vaudois formé à l'aide aux victimes

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes et la Pharmacienne cantonale (Direction générale de la santé) ont développé la première formation en ligne de Suisse destinée au personnel des pharmacies sur le thème de la détection et orientation des victimes de violence dans le couple. Les personnes victimes peuvent trouver dans leur pharmacie un accueil bienveillant et des ressources pour mettre fin à la violence domestique subie. À ce jour, plus de 400 professionnelles et professionnels ont suivi cette formation. Plusieurs cantons ont demandé à reprendre cette offre pour leur propre réseau de pharmacies.

En 2023, cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi de prévention et de lutte contre la violence domestique (LOVD), une évaluation a été lancée afin d'en analyser le déploiement et d'identifier les améliorations éventuelles. De plus, une étude portant sur l'analyse du suivi des affaires de violence conjugale dans la chaîne pénale vaudoise a été lancée. Elle permettra d'éclairer les avancées dans ce domaine.

Enfin, compte tenu de l'importance de la prévention de la violence domestique dès les premières relations amoureuses, une campagne sera lancée en novembre 2023 spécifiquement à l'intention des jeunes.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 09 juin 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DEIEP, Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes

LIENS

[Rapport "Les chiffres de la violence domestique"](#)